

Mairie de Riez

Mai 2020

Maintenons le contact !

Bulletin disponible en mairie,
dans les commerces
et exceptionnellement pour ce N°,
dans vos boîtes aux lettres

Publication

Mairie de Riez

Directeur de la publication et de la rédaction :

Christophe Bianchi

Crédit photos et impression :

Mairie de Riez

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

À votre disposition :

Une adresse électronique

mairie.riez@wanadoo.fr

Un site internet

<https://www.ville-riez.fr>

Une page FaceBook

Maintenons le contact !

« Brèves » et diverses

Horaires de la mairie à partir du 11 mai


Accueil : ouverture uniquement le matin de 9 h à 12 h. Nous sommes joignables tous les après-midis par téléphone 04 92 77 99 00 et par mail etat-civil-riez@orange.fr


Service passeport et identité : ouvert uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. Prendre contact par téléphone au 04 92 77 99 00 ou par mail etat-civil-riez@orange.fr


Service urbanisme : ouvert uniquement sur rendez-vous. Prendre contact par téléphone au 04 92 77 99 00 ou par mail urbanisme.riez@orange.fr

Horaires de la déchetterie


mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

 **La crèche « La Baumine des Oursons » a réouvert ses portes à 10 bambins le 11 mai.**

 **Les écoles maternelle et élémentaire réouvrent leurs portes le 14 mai. Les services de cantine sont assurés. La garderie n'est assurée que pour l'école maternelle.**


 **La Savonnerie de Haute Provence située à Villeneuve a offert aux EPCI* des savons à destination des mairies. La mairie de Riez les a distribués à l'hôpital local.**

* EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Ce sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

 **Le CCAS en partenariat avec le Crédit Agricole et Intermarché, que nous remercions, a participé à l'achat de 3 tablettes Samsung pour l'EHPAD*. Durant ces périodes difficiles, cela permet aux résidents de ne pas perdre contact avec leurs familles.**

Le personnel communal a été mis à la disposition des responsables de l'EHPAD pour baliser le cheminement lors des visites aux résidents.

* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

 **La mairie remercie la pharmacie Aillaud pour le don de gel désinfectant, de visières de protection et pour sa disponibilité. Tous les commerces sont de même remerciés pour la disponibilité et l'aide qu'ils ont apportées lors du confinement qui a été difficile pour certains.**


FRENCH SOAP EXPERTS

🚩 *Quatre masques par personne (masques jetables pour une seule utilisation) seront distribués le 12 mai à partir de 14 h 30 place Maxime Javelly. La distribution se fera en commençant par les personnes âgées de plus de 70 ans et par les personnes reconnues à risques. La distribution se poursuivra, plus tard, pour les tranches d'âge inférieures. Le Club de l'Amitié de Riez a réalisé gratuitement des masques (recommandés par l'Afnor). Ces masques ont été mis à disposition en mairie.*



🚩 *Un appartement est mis à disposition par la mairie pour les soignants en poste momentanément à Riez. Vingt combinaisons intégrales ont été offertes à l'hôpital.*

🚩 *L'annulation de la redevance « occupation du domaine public » pour les commerces utilisant cet espace en 2020 sera votée, lors d'un prochain conseil municipal.*



🚩 *Les marchés du mercredi et du samedi ont réouvert en ce qui concerne les produits alimentaires. Des consignes strictes d'accès sont à respecter : distanciation des étals, 40 personnes minimum sur le marché... Une évolution est prévue à partir du 11 mai avec le retour de nos marchés traditionnels mais en conservant les mêmes consignes d'accès, des conditions plus rigoureuses pour les exposants et la fermeture totale des Allées à la circulation.*

🚩 *Une nouvelle association des donneurs de sang a été créée. L'activité va reprendre prochainement.*

🚩 *Festivités : la foire du 18 mai est annulée. Elle est remplacée par un grand marché agricole le 28 mai 2020. La fête de la Pentecôte est annulée (le pique-nique de St Maxime le mardi pourra se tenir à titre privé en limitant les groupes à moins de 10 personnes), la fête du 14 juillet et ses feux d'artifice sont annulés. Pour les autres fêtes une décision sera prise rapidement en fonction de l'évolution des contraintes imposées nationalement.*

🚩 *Des conteneurs à déchets ont été mis en place près de l'école maternelle. Ils sont adaptés au tri sélectif et aux enfants qui peuvent déposer facilement leurs déchets. Une bonne initiation au civisme.*



**Bien que le confinement ait pris fin,
les gestes barrières restent en vigueur.
Continuez à vous protéger.**

Dans le cadre des démarches d'aides aux entreprises impactées par le coronavirus, le Fonds d'urgence 04 Covid19 vient d'être mis en place. Il a été constitué par la CCIT04, les 7 EPCI et Géosel, avec l'appui technique de gestion de la plateforme Initiative Alpes-de-Haute-Provence.

**Pour vous aider à réaliser votre demande, contactez l'équipe de conseillers CCI dédiée à la Covid-19 :
Tel : 04 92 72 31 52 ou fonds.urgence-04@digne.cci.fr**